

Villers-sur-Mer

Fermeture de classe : les parents s'organisent à Villers-sur Mer

OUEST-FRANCE.FR | vendredi 11 mai 2018

387 mots



Florence Le Nail, secrétaire de l'Association des parents d'élèves, et Richard Douat, un autre parent d'élève mobilisé contre ces fermetures. - Crédit Ouest-France

À la suite de la décision académique de fermer une classe, les parents d'élèves de l'école Victor-Duprez de Villers-sur-Mer, se mobilisent. Ils prévoient des actions dès la rentrée.

La mobilisation

Les parents d'élèves de l'école Victor-Duprez, de Villers-sur-Mer ont été abasourdis par la décision académique. Une classe en primaire sera fermée et le dispositif d'accueil des moins de 3 ans sera supprimé.

Florence Le Nail, secrétaire de l'Association des parents d'élèves (APE) dont le fils, César, est actuellement en petite maternelle, a bénéficié de cette classe. Elle dénonce une mesure qui freine le retour à l'activité professionnelle de jeunes parents. « Nous avons fait le choix de nous implanter à Villers parce que des amis, eux-mêmes parents, nous avaient vanté la qualité de son école et l'existence de cette classe de tout-petits , ouverte à tous. »

Une classe particulière

Cette classe avait été mise en place, avec l'appui du médecin scolaire et de l'inspectrice de l'Éducation nationale, il y a cinq ans : projet pédagogique spécifique, aménagement des locaux, matériel supplémentaire et personnel supplémentaire faisaient partie du projet.

Richard Douat, dont la fille est scolarisée en primaire, explique : « Notre fille était auparavant scolarisée dans une école Montessori et n'a eu aucune peine à s'intégrer à l'école publique, à Villers, qui offre beaucoup de qualité et de proximité aux enfants et à leurs parents . » Et questionne : « Ma fille ne connaît pas de difficultés scolaires. Si les classes deviennent trop

nombreuses et sur deux niveaux, comment les enseignants pourront-ils apporter l'aide nécessaire à ceux qui connaissent des difficultés et appliquer les aménagements nécessaires ?

»

« Nous aurons recours à une pétition »

« Nous n'acceptons pas ces décisions. Depuis mardi 8 mai 2018, nous avons envoyé des messages, par courriel, pour alerter les parents sur la mobilisation d'un certain nombre d'entre nous. Nous leur faisons savoir que, dans un premier temps, nous aurons recours à une pétition, que nous avons commencé à faire circuler. Elle sera disponible à l'école mais elle est déjà chez les commerçants du centre-ville et de Villers 2000, à l'accueil de la mairie et au Villare, à disposition de tous. »

Les parents ont prévu des démarches officielles et des actions, dès la rentrée.